

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



Vol. II.—No. 20.

MONTREAL, JEUDI, 18 MAI, 1871.

ABONNEMENT, \$3.00.
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UNE ESPÉRANCE.

Nous sommes heureux d'apprendre que les marchands canadiens-français de Montréal sont décidés à prendre une position digne de leur nombre et de leur intelligence, à sortir de l'état d'apathie où ils ont vécu depuis quelques années au détriment de notre influence et de leur réputation. Ils parlent de former une puissante association qui aura pour but de développer l'industrie du pays et de créer des manufactures. On dit que ceux qui sont à la tête de ce mouvement patriotique sont des hommes capables d'entreprendre cette œuvre et de la mener à bonne fin.

Nous donnerons leurs noms dans notre prochain numéro.

Au risque de faire des suggestions auxquelles ces messieurs ont dû penser, nous nous permettrons cependant de faire quelques remarques :

1o. Cette association devrait nommer un Bureau chargé d'étudier les ressources du pays, de chercher quelles branches d'industrie pourraient réussir dans ce pays et d'indiquer les moyens qui en assureraient le succès.

2o. Ce Bureau ferait rapport de ses travaux à l'association dans un lieu de réunion public, où les questions traitées par le Bureau pourraient être discutées ;

3o. L'association devrait avoir des ramifications dans toutes les parties du pays ;

4o. Elle pourrait créer un fonds commun destiné à exploiter les branches d'industrie dont l'établissement serait jugé avantageux ;

5o. Elle pourrait inviter des hommes experts dans les questions d'industrie à donner des lectures de temps à autre.

Nous jetons ces suggestions à la hâte sur le papier ; nous n'avons pas besoin de les développer, messieurs les marchands sauront sans doute prendre les moyens de donner de l'importance à leur organisation et d'en assurer le succès.

Au milieu des efforts qui se font en ce moment pour refaire, par l'industrie, la position du Bas-Canada, les hommes d'affaires devraient jouer le premier rôle. C'est à eux qu'appartient la tâche de faire connaître les branches d'industrie dont l'exploitation est possible dans le Bas-Canada, et de dire ce qui est nécessaire à leur développement. Plusieurs croient que dans le tarif se trouve la cause de notre pauvreté industrielle, l'écueil de nos progrès. Eh bien ! qui empêche les hommes d'affaires de se donner la main d'un bout du pays à l'autre pour faire triompher le résultat de leurs études, pour engager nos hommes politiques à adopter le programme nécessaire à l'avenir du Bas-Canada ?

Qui les empêche de dire, par exemple : pour manufacturer les produits de nos mines dans ce pays avec succès, il nous faut un tarif de trente par cent contre l'Angleterre, il nous le faut à tout prix ?

A quoi sert d'avoir un gouvernement constitutionnel si nous savons si peu nous en servir ?

Malheureusement les hommes d'affaires, les marchands agissent, depuis quelques années, comme si l'avenir du pays ne les intéressait pas, comme si après eux tout devait finir.

On dirait, à voir ce qui se passe, que les hommes de professions sont obligés de tout faire, même ce qu'ils ne connaissent pas.

Combien y a-t-il d'hommes dans nos Chambres d'Assemblées qui étudient et connaissent les questions de tarif, qui peuvent dire pourquoi ils sont pour la protection ou le libre échange, et qui sont en état de faire la différence entre les effets que ces deux systèmes produiraient sur notre industrie ? Combien qui peuvent dire même ce que nous avons et pourquoi nous n'avons pas autre chose ?

Qu'il surgisse donc des hommes dans le commerce et l'industrie, des hommes d'énergie et de patriotisme, et l'avenir est à eux.

Quand je pense au bien qu'ils pourraient faire, je me demande comment il se fait qu'ils tardent tant à venir.

Mais enfin voilà un beau commencement, puisse la fin ne pas démentir les belles espérances qu'il fait naître ! Nous allons suivre pas à pas ce mouvement pour l'encourager, l'aider, si c'est possible, et toute la presse sans doute en fera autant. Ce ne sont pas des discours, de vains discours qu'il nous faut, ce sont des chiffres, des calculs, des choses pratiques, c'est du pain, du travail qu'il faut au peuple pour l'empêcher d'émigrer, c'est le progrès, la fortune qu'il faut au Bas-Canada, si l'on ne veut pas qu'il soit à la queue des autres provinces de la Confédération, de toute l'Amérique même.

Nous avertissons messieurs les marchands et hommes d'affaires que nous ne les laisserons tranquilles maintenant que lorsqu'ils auront fondé leur association. Il est temps qu'ils fassent quelque chose pour le progrès de leur pays, qu'ils donnent des signes de vie, de dévouement. D'ailleurs c'est un dévouement qui aura le mérite de bien payer ceux qui le pratiqueront : il s'agit d'une de ces entreprises où on s'enrichit en enrichissant son pays, où on n'a rien à perdre et tout à gagner.

En attendant que nous discutons sérieusement la question d'industrie, la seule qui devrait nous occuper, nous livrons à l'attention publique cette pensée :—Pendant que nous déplorons la condition du Bas-Canada, les manufacturiers anglais vendent à la Puissance pour quatorze ou quinze millions d'objets qu'elle pourrait produire et fabriquer et dont le Bas-Canada pourrait fournir la moitié au moins.

Bien plus, non seulement la province de Québec pourrait fournir à la Puissance une grande partie des objets manufacturés qu'elle importe d'Angleterre et un peu des Etats-Unis, mais elle pourrait en vendre pour des millions de piastres à toute l'Amérique ; il est reconnu, par exemple, que notre fer et notre acier, protégés d'une manière intelligente, pourraient soutenir la rivalité de toutes les nations du monde. Combien il faudrait de fonderies, de manufactures pour tirer parti de ces immenses ressources ? Et combien de familles ces fonderies et manufactures pourraient faire vivre ? Et dire que ces trésors seraient à nous si nous avions un peu plus d'énergie et d'esprit public ! Car enfin il n'y a pas que nous pour qui ces trésors, qui enrichissent les autres pays, ne vaudraient rien, ce n'est pas la volonté divine qui nous condamnerait à mourir de faim sur une terre qui peut faire vivre des millions d'hommes.

Comment arriver à ces résultats magnifiques ?—Par le programme que je viens d'indiquer ou quelque chose de semblable. Mais n'anticipons pas, attendons un peu pour voir ce que les hommes d'affaires de la métropole commerciale du Canada peuvent faire.

L. O. DAVID.

LES PETITS TOUJOURS DÉVORÉS PAR LES GROS.

La Haute Commission-conjointe a fini ses opérations, qui se résument à un projet de traité qu'on vient de soumettre au Sénat américain. La seule fiche de consolation que nous laisse ce traité, qui passait tout d'abord pour un canard, c'est qu'il devra être ratifié, du moins en ce qui nous regarde, par le parlement du Canada et celui de l'île du Prince-Edouard. Ce que nous prenions pour une rumeur absurde, pour un conte bleu, pour une invention de journalistes aux abois, s'est réalisé à la lettre, et nos pêcheries, la libre navigation du St. Laurent et mille autres avantages sont abandonnés aux Américains sans équivalent. Voici comment un journal américain apprécie nos concessions. Il trouve les Anglais sublimes dans le règlement de la question de l'Alabama, et il aborde ainsi celle des pêcheries :

La même grande idée d'arbitrage international, par l'intermédiaire des puissances amies, et le même esprit d'amitié cordiale mais respectueuse d'elle-même, président aux stipulations du traité relatives aux différends qui, par le lieu ou par l'objet, sont plus spécialement américains. Au premier rang vient la question des pêcheries maritimes sur les côtes des possessions britanniques, à l'égard desquelles il est convenu que, outre la liberté déjà garantie par le traité de 1818, les pêcheurs des Etats-Unis auront le droit de prendre le poisson de mer sur les côtes et rivages, et dans les baies, ports et anses des provinces de Québec, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick, et de la colonie de l'île du Prince-Edouard et îles adjacentes, sans être assujettis à aucune distance du rivage, avec permission de débarquer sur les dites côtes, rives et îles, ainsi que sur les îles Magdalen, afin de faire sécher leurs filets et de vider leur poisson, en se conformant, bien entendu, aux droits locaux de propriété privée ; et la même liberté est accordée aux sujets britanniques sur les côtes orientales et les rivages des Etats-Unis au nord du 30e degré de latitude, cette liberté ne s'étendant, d'aucun côté, ni au coquillages, ni aux saumons, ni aux aloses ou autres poissons de rivières ou d'embouchures de rivières. Il est convenu de plus que l'huile de poisson et le poisson de toute espèce, excepté celui des lacs intérieurs et des rivières, et excepté aussi le poisson conservé dans l'huile, provenant des pêcheries des Etats-Unis ou du "dominion" du Canada ou de l'île du Prince-Edouard, sera réciproquement admis franc de droits dans chaque pays. Les privilèges ainsi concédés aux Etats-Unis sont évidemment des plus importants. Le gouvernement anglais affirme—mais les Etats-Unis ne l'admettent pas—que les privilèges accordés aux citoyens des Etats-Unis ont une valeur supérieure à ceux accordés aux sujets de la Grande-Bretagne ; et, pour prévenir et éviter toute controverse sur ce point, il est arrêté qu'une commission mixte, avec un arbitre à nommer par un pouvoir ami désigné, déterminera s'il est dû une compensation pour ce prétendu excès de privilèges, et, si oui, le montant à payer par les Etats-Unis.

Après avoir parlé des clauses du traité qui livrent aux Américains nos canaux, nos lacs et nos fleuves, le journal américain exprime ainsi sa satisfaction :

Par ces diverses stipulations, tous les privilèges de pêche, de navigation et de transit, accordés aux Etats-Unis par le Traité de 1854, sont assurés de nouveau, et dans de meilleures conditions, et sans les clauses onéreuses de ce traité relatives à l'importation réciproque.

Il est franc, au moins, celui-là. Il ne cache pas les choses et avoue franchement que les Anglais ont tout cédé et les Américains rien du tout.

Il est évident que cette commission n'a été blâcée que pour cacher une entente préalable et parfaite entre deux des parties contractantes. L'Angleterre voulait régler honorablement et sans bourse délier les réclamations de l'Alabama ; les Etats-Unis voulaient nous voler nos pêcheries et mille autres avantages pour lesquels ils ne voulaient rien payer. Le Canada s'est trouvé à point pour servir de victime et de proie réciproque et commune. C'est non seulement inique, mais humiliant. Puisque

l'on voulait faire payer à un petit Etat les folies et l'ambition aussi insatiable qu'égoïste de deux grands peuples, pourquoi cette mise en scène fantasmagorique de la Haute Commission-conjointe? Pourquoi surtout y avoir appelé un témoin du Canada? C'est par trop de délicatesse, et il nous semble que l'Angleterre aurait pu consumer notre déshonneur et le sien sans nous demander notre signature.

J. A. MOUSSEAU.

LE BRAVE DE CHARETTE.

De tous les officiers qui commandaient les zouaves à Rome, de Charette est celui dont ils parlent généralement avec le plus d'enthousiasme. Ils se plaisent à raconter ses faits éclatants, et les preuves d'énergie et de talent qu'il donnait si souvent. Après la prise de Rome, Charette alla mettre sa vaillante épée au service de sa malheureuse patrie. On le vit à la tête de ses braves zouaves pontificaux soutenir pendant des heures le choc de l'armée prussienne. Les incrédules ne purent retenir leur enthousiasme et s'empêcher de dire que les zouaves pontificaux étaient aussi bons Français que bons catholiques, aussi braves que religieux. Toujours les premiers à l'attaque et les derniers dans la retraite, ils furent décimés, et on s'en souvient, il n'y a que quelques semaines encore, leurs frères d'armes du Canada se réunissaient autour d'un catafalque élevé à la mémoire de ces héros du devoir. Ils s'étaient battus comme les Français se battent toujours, lorsque l'impiété n'a pas tari dans leur âme la source du véritable patriotisme; et ils avaient vengé par l'héroïsme de leur mort l'honneur de la France. Ceux qui avaient insulté à leur foi et à leur dévouement étaient heureux de se faire un rempart de leurs poitrines sur les champs de bataille.

La guerre finie, Charette, Cathelineau et leurs braves s'en retournaient dans leurs foyers, lorsqu'ils entendirent soudain le clairon des batailles. C'étaient cette fois des Français qui se battaient contre des Français; c'étaient toutes les passions les plus dégradantes, toutes les folies dont l'homme est capable, ligées contre les principes qui soutiennent la société. Ils volèrent encore une fois sous le drapeau de l'ordre et continuèrent de se signaler et de faire l'admiration de la France. On apprenait, la semaine dernière, qu'ils étaient campés dans le bois de Boulogne à la tête des forces assiégeantes. Les zouaves canadiens sont surpris et heureux en même temps que Charette ne se soit pas encore fait tuer. La providence lui réserve sans doute de hautes destinées; il ne tardera pas à jouer un rôle digne de son héroïsme. Déjà il a été fait général. Quand on voit ce que les zouaves français pontificaux font en France, on peut supposer ce que les nôtres feraient, si jamais la patrie et la religion avaient besoin d'eux.

Mais ce n'était pas du tout un éloge des zouaves que nous voulions faire, nous voulions simplement raconter un fait qui concerne de Charette.

Comme il revenait d'un enterrement, il fut attaqué par trois hommes ivres qui tentèrent de lui arracher ses décorations. Ces trois bandits furent arrêtés et condamnés à trois mois de prison. L'avocat des accusés, qui était un homme de cœur et de talent, a su se gagner les sympathies universelles par un éloge magnifique de Charette et des zouaves.

Après avoir cherché à justifier l'acte odieux commis par l'un de ses clients, l'éloquent avocat ajouta ces paroles :
Néanmoins, je le reconnais, il devait passer à côté et même saluer le brave qui passait, le général qui a versé son sang pour la France.

Les volontaires de l'Ouest, messieurs, sont des soldats héroïques, et peu importe que M. de Charette soit général ou non; le moindre soldat, dans cette héroïque légion, a droit au respect de tous. Nul ne peut passer à côté des zouaves pontificaux sans se sentir ému, car ils sont l'incarnation vivante de la patrie mutilée.

Mais, poursuit l'avocat, il le reconnais encore, il devait faire des excuses au général. Et il n'en a pas fait. Devant le commissaire de police, il a exprimé ses regrets; soyez donc justes à son égard, mais aussi miséricordieux!

Quant à Pannetier, il est bien malheureux; il avait bu; mais lui, non plus, n'a pris part à aucun complot.

Si en effet, messieurs, il était vrai qu'à Rennes, dans notre cité si paisible, il se fit un complot pour exciter le peuple contre cette légion qui a tant donné de sang pour la France et a sauvé son honneur, ce serait un signe profond de dégradation morale, qui ferait craindre que des barbares, envahissant de nouveau notre pays, ne finissent par s'y établir et par effacer jusqu'au nom de la France.

Je ne vous citerai pas les hauts faits de cette légion, que le monde entier connaît. Je ne vous parlerai ni de Patay, ni du Mans. Mais laissez-moi vous dire comment, dans son rapport, le commandant des forces prussiennes devant Orléans expliquait pourquoi il n'avait pu envelopper les Français :

« Trois régiments, dit-il, m'en ont empêché. » Eh! bien, messieurs, ces trois régiments n'étaient autres, en réalité, qu'une poignée de 150 zouaves pontificaux, qui pendant trois heures tinrent tête à l'ennemi et permirent à notre armée d'opérer sa retraite.

Voilà un avocat qui mérite un bon point, deux même.

L. O. D.

Un avare, pour employer moins d'étoffe, retenait sa respiration quand son tailleur lui prenait une mesure d'habit.

NOS ARCHIVES.

Dans les familles, on conserve avec un grand soin certains objets, souvent de peu d'importance en eux-mêmes, mais dont le prix est inappréciable lorsqu'ils se rattachent à quelques souvenirs du passé : de ce nombre sont les *papiers de famille*. Quelle famille n'a pas ses papiers!... C'est un vieux folio où l'aïeul a enregistré, jour par jour, la note de la dépense et de la recette; c'est le journal de la grand'maman où, dans sa jeunesse, elle a inscrit ses impressions quotidiennes; c'est le livre du ménage où l'époux dit les époques mémorables de sa vie, où la mère annonce la naissance de sa fille; c'est le carnet de la jeune fille où elle confie ses petits plaisirs et ses grands chagrins; c'est même le livret tout barbouillé, malpropre, maculé d'encre et de poussière du turbulent écolier. Ces papiers sont pour toutes les circonstances et pour tous les besoins; il y en a de toutes les sortes et sur tous les sujets. De génération en génération, ces papiers se transmettent. On les garde avec un soin précieux parce qu'on y voit là, en eux, l'image d'un ancêtre, le souvenir d'une époque importante. Ils sont comme le lien qui nous rattache aux choses anciennes et aux hommes passés. La plupart sont d'une écriture jaune, illisible, d'un papier usé, racorni, sans commencement ni fin : qu'importe, on les conserve avec plus de soin encore. Et on a raison, car ce sont les *archives de la famille*.

Mais si les archives d'une famille sont précieuses, si elles méritent la considération due à ce qui commande le respect et rappelle le passé, combien, à plus forte raison, les archives d'une nation ne doivent-elles pas mériter la considération générale? Elles n'intéressent pas une famille seulement, un certain nombre d'individus dans la société, mais la société même, mais toutes les familles ensemble. La nation a son passé, et c'est dans ses archives qu'on le retrouve : c'est là qu'elle a enregistré ses actes; c'est là qu'elle a déposé, jour par jour, la preuve de son existence et la certitude de ses actions. Aussi, ces vieux Registres, que l'imagination nous représente toujours comme ensevelis sous une épaisse couche de poussière, ont-ils le double mérite de l'ancienneté et de l'authenticité. On ne les ouvre pas sans une certaine émotion. On les parcourt avec joie, et un sentiment d'orgueil s'empare de vous lorsque vous y lisez des faits qui vieillissent, à vos yeux, la nation de quelques siècles. Souvent il nous arrive de lire l'histoire imprimée avec peu d'attrait; mais lorsqu'on la voit dans un manuscrit, lorsqu'on songe à l'authenticité officielle de ces mémoires, alors, cette feuille, couverte d'une écriture antique et illisible, a moins d'avoir quelques connaissances paléographiques, prend, dans nos esprits, des proportions étonnantes et excite à un haut degré l'intérêt et la curiosité. On distingue plus clairement les personnages qui ont conduit notre passé. Nous pouvons les juger véritablement à leurs actes; car souvent, l'historien convertit les faits à l'appui d'un système et dénature ainsi leur portée et leur valeur.

Les archives de l'Etat sont de véritables chroniques, les plus sèches, les plus arides que l'on puisse imaginer, mais aussi les plus véridiques. Elles sont d'ailleurs la base même de l'histoire, et donnent, sans doute, l'idée première du genre. Les historiens n'ont probablement songé à écrire l'histoire des siècles passés qu'en s'imaginant que leurs concitoyens trouveraient bon qu'on habillât avec des dehors plus attrayants les faits nus et arides contenus dans les archives des peuples. Chaque nation a eus ses historiens comme elle a eus ses archives; car ces dernières ont dû exister dès qu'il y eut des affaires réglées et à régler entre deux pays. La nécessité de conserver les documents relatifs à ces affaires et les témoignages qu'elles engendrèrent ont donné naissance à ces dépôts publics ou privés qui de nos jours constituent les archives, soit de l'Etat ou des grandes corporations, soit des familles ou des simples particuliers.

Avons-nous des archives en Canada?... Oui, sans doute; mais où sont-elles?... Nos archives sont un peu tout partout : il y en a à Paris, à Londres, à Ottawa, à Québec, à Montréal, à Trois-Rivières et ailleurs. Nous avons ici des extraits ou des copies de documents déposés à Londres et à Paris; partie de ces extraits ou copies est été imprimée, partie est encore en manuscrit. Mais je n'ai pas l'intention de constater le travail qui a été fait et le travail qui est encore à faire. Je veux simplement faire part au public de certaines recherches faites dans les archives du Conseil Supérieur, en existence, à Québec, pendant la domination française. Ces archives sont déposées en originaux dans cette dernière ville. Si le sujet mérite considération, nous pourrions plus tard y revenir en signalant à l'attention du public, les richesses de certains dépôts de documents relatifs à l'histoire de notre passé.

I.

Après la cession définitive du Canada à l'Angleterre, en 1763, les vainqueurs trouvèrent bon de faire l'inventaire des anciennes archives françaises. On conçoit la nécessité et l'utilité de ce travail. En passant à l'Angleterre, le Canada s'était réservé, dans le traité définitif de paix intervenu entre les parties belligérantes, et dans les articles de capitulation, le maintien des lois et de la jurisprudence française, introduites en ce pays en 1663, lors de la reprise des droits concédés par Louis XIV à la Compagnie des Cent Associés. Il était donc dans l'intérêt des Canadiens de connaître et de faire connaître au nouveau pouvoir les actes de leur législation, sanctionnés par la jurisprudence locale, comme il était de la nécessité de ces derniers de se familiariser avec des documents qu'ils ne connaissaient qu'imparfaitement. Les troubles qu'avaient dû nécessiter les dernières guerres, l'introduction subite d'une nouvelle forme de gouvernement, la décentralisation administrative introduite dans le cours des quatre années du règne-militaire, durent créer l'irrégularité dans les procédures jusqu'alors adoptées, disperser les registres en changeant les bureaux publics, et nécessiter ainsi une enquête générale des papiers de l'Etat. Ce fut donc dans ce dessein que le 27 décembre 1787, Son Excellence le gouverneur Dorchester, de l'avis du Conseil, ordonna à MM. Dunn, Mabane et Delyry, à Québec, et aux messieurs du Conseil à Montréal, ou aucun trois d'entre eux dans chaque district, de former un comité pour enquêter sur l'état et condition des anciens registres de la Province; dans quels endroits ils étaient déposés; et d'en faire rapport à Son Excellence avec toute l'expédition convenable.

Il fut, de plus, ordonné, le 19 juin 1788, que les comités chargés de faire rapport sur l'état et condition des anciens registres et papiers entrés dans les bureaux publics étendissent leurs enquêtes à la nature du contenu des différents livres, l'espace de temps que chaque volume renfermait, ses folios ou pages, ses blancs, son index et ses marques et dis-

tinctions extérieures, sa condition actuelle, son authenticité, à quelle office il appartenait, l'endroit où il était déposé; et à toutes et telles autres enquêtes que les comités pourraient trouver pertinentes, relativement à tous papiers publics avant la conquête.

D'autres résolutions furent adoptées dans le même sens, ainsi qu'une « Ordonnance pour la meilleure conservation et la juste distribution des anciennes archives françaises. » Cette Ordonnance autorisait l'impression de l'*Inventaire* et réglait sa distribution.

Cet inventaire imprimé dans les deux langues, et tiré à 700 copies, chez Samuel Nelson en 1791, est aujourd'hui très-rare.

Nous avons pu constater, d'après une copie de ce pamphlet, que plusieurs registres y mentionnés sont disparus de nos jours, ou du moins ne se trouvent pas à leur place naturelle, c'est-à-dire à Québec, au département des registres publics. Grâce à la bienveillance du registraire actuel, M. le Dr. Meilleur, nous avons pu faire un relevé minutieux des registres qui se trouvent actuellement dans la voute destinée aux anciennes archives françaises. Nous prions le lecteur de nous suivre et d'entrer avec nous dans cette petite chambre fermée à double porte en fer et d'y feuilleter les folios qu'elle contient.

EDMOND LAREAU.

(A continuer.)

UNE PROPHÉTIE ÉTONNANTE

FAITE PAR LE FAMEUX PROUDHON, QUI N'ÉTAIT PAS INSPIRÉ, MAIS QUI PENSAIT BIEN QUELQUEFOIS COMME ON PEUT LE VOIR.

L'historien Joseph raconte, dans son *Histoire de la Guerre des Juifs*, que, quatre années avant que les Romains se fussent décidés à assiéger Jérusalem, un homme de la campagne, nommé Jésus, fils d'Ananus, étant venu à Jérusalem pour les fêtes des Tabernacles, se mit à parcourir les rues en criant : « Voix de l'Orient, voix de l'Occident, voix des quatre vents, voix contre Jérusalem et contre le temple, voix contre le peuple! » Ayant été conduit devant le gouverneur romain comme coupable de cris séditieux, Jésus fut condamné à être battu de verges. Mais il n'en continua pas moins, même sous le fouet, à répéter sa lugubre psalmodie.

Et quand, quatre années après, sa prophétie commença à se réaliser, il se remit à parcourir les remparts de la ville assiégée en criant : *Malheur à la ville! malheur au temple! malheur à ses habitants!* Et ce cri monotone, qui glaçait le sang dans les cœurs les plus intrépides, ne cessait ni jour, ni nuit. Un jour, pourtant, il y eut une variante; et après avoir, selon son habitude, crié : *Malheur à la ville! malheur à ses habitants!* Jésus, fils d'Ananus, ajouta : *Malheur à moi!* et à l'instant une pierre énorme, lancée par les machines des assiégeants, vint le frapper en pleine poitrine et l'étendit mort sur le rempart.

Bien souvent, en lisant les œuvres si remarquables du prétendu socialiste P. J. Proudhon, — qui était bien plutôt un *anti-socialiste* — nous avons songé au prophète du siège de Jérusalem. Il est vrai que Proudhon est mort à temps pour ne pas voir la réalisation de ses effrayantes prophéties; mais ses écrits sont là pour attester sa prodigieuse clairvoyance et la non moins prodigieuse ineptie du prétendu *parti conservateur* qui n'a pas compris qu'un tel homme devait, à tout prix, être rattaché à la défense de l'ordre, dont il avait une notion si claire.

Voici un passage des ouvrages de ce grand poëmiste qui consacre ses droits à la qualification de *voyant*. La Commune de Paris est en train de réaliser le hideux programme que Proudhon traçait, il y a une quinzaine d'années. Nous avons souligné quelques mots qui représentent des faits accomplis : le reste aura son temps.

Voici comment s'exprime Proudhon :

« La révolution sociale ne pourrait aboutir qu'à un immense cataclysme dont l'effet immédiat serait :

De stériliser la terre;
D'enfermer la société dans une *camisole de force*.
Et, s'il était possible qu'un pareil état de choses se prolongeât seulement quelques semaines;
De faire périr par une *famine inopinée* trois ou quatre millions d'hommes.

Quand le gouvernement sera *sans ressources*; quand le pays sera sans production et sans commerce;

Quand Paris *affame*, bloqué par les départements ne payant plus, n'expédiant pas, restera sans arrivages;

Quand les ouvriers, démoralisés par la politique des clubs et le chômage des ateliers, chercheront à vivre n'importe comment;

Quand l'Etat *requerra l'argenterie et les bijoux* des citoyens pour les envoyer à la Monnaie;

Quand les *perquisitions domiciliaires* seront l'unique mode de recouvrement des contributions;

Quand les bandes affamées parcourant le pays organiseront la maraude;

Quand le paysan, le fusil chargé, gardant sa récolte, abandonnera sa culture;

Quand la première gerbe aura été pillée, la *première maison forcée*, la *première église profanée*, la première torche allumée, la première femme violée;

Quand le *premier sang* aura été répandu;

Quand la *première tête* sera tombée;

Quand l'abomination de la desolation sera par toute la France;

Oh! alors, vous saurez ce que c'est qu'une révolution sociale. Une multitude déchainée, armée, ivre de vengeance et de fureur;

Des piques, des haches, des sabres nus, des conperets et des marteaux;

La *cite morte et silencieuse*; la *police au foyer de famille*, les opinions suspectes, les paroles écoutées, les larmes observées, les soupirs comptés, le silence épié, l'*espionnage* et les *dénonciations*;

Les *réquisitions inexorables*, les *emprunts forcés* et progressifs, le papier-monnaie déprécié;

La *guerre civile* et l'*étranger sur les frontières*;

Les *proconsulats impitoyables*, le comité de salut public, un *comité suprême au cœur d'airain*;

VOILA LES FRUITS DE LA RÉVOLUTION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALE.

Je répudie de toutes mes forces le socialisme, impuissant, immoral, propre seulement à faire des dupes et des escrocs! Je le déclare en présence de cette *propagande souterraine*, de ce *sensualisme éhonte*, de cette *littérature fangeuse*, de cette *mendicité*, de cette hébétéude d'esprit et de cœur qui commence à gagner une partie des travailleurs; je suis pur des folies socialistes.

P. J. PROUDHON.

Dans le passage que nous venons de transcrire, Proudhon parle de la *guerre civile* et de l'*étranger sur les frontières*.

La réalité a dépassé la plus sinistre des prévisions du philosophe ; l'étranger n'est pas seulement sur les frontières, il est au centre même de la France ; ses légions enserrent Paris ; et du haut du clocheton de l'Hôtel-de-Ville, où elle siège, la Commune peut voir briller sur les hauteurs de Saint-Denis et Romainville, le casque doré des soldats prussiens. La guerre civile au milieu de l'invasion étrangère, pouvait-on prévoir quelque chose d'aussi abominable !

Non, certes, et pourtant cette honte est dépassée par une autre honte : Paris au pouvoir de DICTATEURS ÉTRANGERS, d'un Cluseret, d'un Dombrowski, et subissant sans révolte les lois de ces misérables !—*Courrier des Etats-Unis.*

COURRIER D'ONTARIO.

Depuis trois semaines, pas la plus petite feuille politique de la province de Québec n'échappe à mon appétit vorace. Il y a des journaux complètement insignifiants qui seraient fort étonnés s'ils voyaient avec quel empressement je m'assois au banquet littéraire qu'ils servent toutes les semaines à leur demi-douzaine de lecteurs.

C'est qu'aujourd'hui, voyez-vous, il n'y a plus d'organe politique, fût-il la propriété du plus idiot des éditeurs, fût-il conduit par le plus épais des écrivains contemporains, qui n'ait son importance relative, à cause des nouvelles électorales qu'il apporte de sa localité.

La nouvelle électorale ! voilà l'article de mode, la grande primeur du jour, la marchandise la plus en demande sur tous les marchés où il se rencontre des badauds, des flâneurs et des curieux. Et qui n'est pas un peu badaud, un peu flâneur ou un peu curieux ?

Je vous avoue franchement, lecteurs, sans honte et sans remords, qu'aujourd'hui, avant de lire un article de l'Ordre plein de raillerie sur l'intervention de l'archevêque dans les petites affaires des chevaliers du programme, je regarde s'il n'y a pas dans l'Ordre un potage électoral, et s'il y a un potage électoral, je le dévore avant d'entamer la pièce de résistance.

Et je fais de même pour tous les journaux, pour la Minerve comme pour le Nouveau-Monde, pour l'Événement comme pour le Courrier du Canada, pour le Constitutionnel comme pour le Journal des Trois-Rivières. Je déclare même, qu'avant de courir au feuilleton de Marmette, si palpitant d'intérêt, je fouille dans tous les coins de l'Opinion Publique, cherchant là encore un croûton électoral à me mettre sous la dent.

Mais c'est de la folie, cela, direz-vous peut-être ?—Pas du tout ; la lutte électorale, si retréci que soit son terrain, encore à l'heure qu'il est, offre déjà suffisamment d'intérêt pour passionner les esprits initiés aux petits mystères de la politique. D'ailleurs, il y a certains hommes en évidence sur lesquels se reporte plus vivement l'attention, à l'approche d'une élection. Ces hommes, il faut voir avec quelle furie on les attaque dans les journaux rivaux. On commence par leur prédire une défaite des plus humiliantes. Il paraît qu'on leur a trouvé des antagonistes si influents et si puissants, qu'ils n'auront qu'à souffler dessus pour voir disparaître leurs adversaires comme des feu-follets dans la profondeur de la nuit.

Le lecteur se dit : tiens, tiens, cet excellent et honorable M. Chose se prépare donc, cette fois-ci, une défaite de première catégorie !... Qui aurait dit cela ?...

Les choses sont ainsi, huit jours, deux semaines, trois semaines, et au bout du compte, que vous apprend votre journal ? Que cet excellent et honorable M. Chose va voir son élection acclamée, sans la moindre rivalité, sans la plus petite contestation.

Vous vous demandez naturellement, dans une vive anxiété, ce qu'est devenu l'antagoniste pulvérisateur, qui se chargeait de faire éclipser son rival comme par enchantement. Vous ouvrez un autre journal qui vous apprend que le candidat qui devait infliger à M. Chose une de ces défaites dont on ne se relève qu'au bout d'un an et un jour, s'est retiré dans sa tente, après avoir constaté qu'il n'avait pas la plus petite chance de réunir cent votes dans le collège électoral.

Vous vous apercevez que ce journal en question vous a trompés pendant huit jours, ou plus ; qu'il a joué au-dessus de votre crédulité une infâme petite comédie, mais en fin de compte vous reconnaissez qu'il vous a procuré des émotions sérieuses pendant ce temps-là, et vous ne lui envoyez ni cartel ni lettre de désabonnement.

Il y a des journaux qui prennent sous leur protection un charmant garçon qu'ils poussent de toute la vigueur de leurs bras contre un vieux député, dans toute la virilité de l'intelligence et du talent, servi par une grande expérience et un grand savoir pratique des choses de la politique. Naturellement, ils vous les représentent tous les deux en présence sur les hustings, s'attaquant et se pressant, parant et ripostant chacun à qui mieux mieux. Auquel des deux pensez-vous qu'ils vont accorder la palme dans ce tournoi d'éloquence en plein vent ? Ah ! mon Dieu, ne le devinez-vous pas ? Au jeune homme tout inexpérimenté, qui, jusqu'à ce jour, n'a eu que des mépris et du dédain pour la politique de ses compatriotes. C'est celui-là qui bat l'autre à plate couture. Il paraît qu'il connaît l'alpha et l'oméga de notre politique, et que l'autre n'est qu'un ignare sire qu'embarrasse la moindre objection soulevée d'une main légère par son adversaire géant.

Attendez quelque temps, et vous découvrirez que l'un n'était qu'un phraseur pompeux, bon à tout brouiller en politique, et que son antagoniste a été réélu par une majorité écrasante. Car il n'y a pas que les pierres tombant du haut des cheminées qui peuvent écraser ; les majorités bien faites, aux formes pleines et rebondies, partagent avec elles ce rare privilège.

Si j'étais propriétaire d'un journal politique, à une époque d'agitation comme celle-ci, ainsi que le gascon, je sais bien ce que je ferais. Je prierais mon rédacteur-en-chef, son assistant, son reporter, etc., de me fabriquer tous les matins deux ou trois colonnes d'un bulletin électoral que je voudrais au bout de deux mois rendre aussi célèbre que le Monte Cristo d'Alexandre Dumas. Ce serait une série d'intrigues politiques dont les fils iraient aboutir à chaque division électorale, le tout coupé de récits et de dialogues des plus émouvants, entremêlés d'épisodes et de scènes d'amour et de jalousie, auxquels suc-

cèderaient, n'en doutez pas, des duels bouffons et des combats homériques. Car il y aurait de tout dans mon bulletin, qui aurait mille fois plus d'intérêt qu'un poème épique, parce qu'il ne serait pas en vers, et lu mille fois plus qu'un roman, car il ne ferait agir que des personnages connus, et la plupart assez vulgaires, trop vulgaires même, tandis que les romanciers vont choisir leurs personnages dans un milieu d'Athos, de Porthos, d'Artagnan et d'Aramis, qui ne se présentent jamais aux élections, comme doit le faire tout homme enclin à acquérir un peu d'influence et de considération pour ses vieux jours.

Où, encore une fois, je mettrais de tout dans mon bulletin, des femmes surtout, car il n'y a rien de tel pour allécher le lecteur. Je ferais de deux candidats les amoureux d'une jolie brune à la peau satinée, au regard enchanteur, et je ferais dégénérer en querelles d'amoureux toute dispute politique pompeusement entamée sur les hustings. Il y aurait des effets d'un drolatique achevé dans une campagne électorale ainsi conduite, en dehors des règles de la politique honnête et puérile.

Dans tous les cas, mes chers amis, ne négligez pas l'article : nouvelles électorales, si vous ne voulez pas passer pour un journal en dehors du mouvement. Si vous n'en avez pas, inventez-en, que diable ! Créez des candidats pour rire, des candidats baroques, impossibles, invraisemblables, mais ayez-en, et plutôt trop que pas assez. Vous n'avez pas d'adversaires pour M. un tel ; eh ! mon Dieu, c'est bien simple, poussez-lui Al-del-Kader dans les jambes. Affirmez à vos lecteurs qu'il était rumeur dans la rue St. Jacques, qu'on avait entendu dire dans la rue St. Pierre, qu'il se disait à la bourse, qu'une dépêche reçue par un homme influent de la rue McGill assurait qu'Ab-del-Kader était décidé à se porter candidat....

Voilà comment un journal fait son chemin.

Rapportés d'un déjeuner de nocé :

Courons donc après le plaisir ;
Mais craignons de nous repentir.

Mais pourquoi courir, s'il faut qu'on ait des craintes dans les jambes.

L'étude et la littérature
Mènent l'homme à la sépulture.

Comme c'est consolant d'apprendre cela à un déjeuner de nocé.
C. T.

ORDRE DU JOUR.

Mettre un soldat à l'ordre du jour, c'est mentionner la part glorieuse qu'il a prise à une victoire, les actes de bravoure par lesquels il s'est fait remarquer. On sait l'influence que ces ordres du jour exerçaient sur les soldats de Napoléon Ier, l'émulation que leur donnait l'espérance d'être remarqués et honorés par le grand guerrier.

On ne lira pas sans intérêt les noms de quelques-uns de ceux qui ont été mis à l'ordre du jour pour s'être distingués dans le siège de Paris.

DE MONTBRISON, capitaine de cavalerie auxiliaire, officier d'ordonnance du général Ducrot.—A constamment marché à la tête des colonnes d'attaque ; s'est fait hisser sur un mur de parc au milieu d'une grêle de balles pour reconnaître la position de l'ennemi au combat de la Malmaison le 21 octobre.

PARMENTIER (Marie-Ottobal-Léonce), sous-intendant de 1re classe.—S'est fait remarquer à l'affaire du 19 septembre en allant au plus fort du combat relever les blessés sous le feu ; a montré le même dévouement le 21 octobre, où il est resté le dernier sur le champ de bataille et a été fait prisonnier.

DÉSÀEGHER (Louis-Laurent), matelot charpentier.—Est allé chercher résolument sous le feu de l'ennemi un de ses camarades blessé, l'a rapporté, et a été lui-même atteint grièvement d'un coup de feu, le 15 octobre, dans la plaine de Bondy.

CHENOT, soldat au 4e régiment de marine.—N'a pas hésité à prendre sur son dos un blessé qu'il a rapporté sous le feu meurtrier de l'artillerie ennemie, lorsque nos troupes évacuaient Drancy, le 30 octobre.

BOUVER, brigadier.—A eu le bras traversé par une balle au combat du 30 septembre, a voulu rester au feu malgré les instances de son commandant, et n'a quitté son poste qu'à la fin de l'action.

BOCQUENET (Nicolas), capitaine en premier, commandant la 13e batterie.—A eu deux chevaux tués sous lui au combat de Châtillon, le 30 septembre. Pendant toute l'action il a donné le plus bel exemple à ses hommes, qui se sont admirablement conduits.

OULHON (Jean), canonnier servant.—Les chevaux de sa pièce étant tués et les conducteurs et servants hors de combat, il a réuni ses efforts à ceux de son lieutenant pour continuer le feu jusqu'à l'arrivée d'attelages qui ont ramené la pièce. Combat de Châtillon, le 19 septembre.

SIRDAY (Pierre), maréchal des logis.—Est allé au milieu du feu rechercher un caisson que des chevaux emportés entraînaient avec leur conducteur dans la direction de l'ennemi, au combat de Châtillon, le 19 septembre.

BOUQUIER, cavalier de 1re classe.—Est revenu résolument reprendre une pièce sans avant-train qui allait tomber aux mains de l'ennemi, au combat de Châtillon, le 19 septembre.

GUERROZ, sergent-major.—A vaillamment rallié par deux fois sa compagnie à Chevilly, ses officiers ayant été mis hors de combat.

DUROS (Pierre), sergent.—Vigoureux soldat ; a été grièvement blessé au combat de Chevilly, en portant en avant les tirailleurs de sa section.

BEAU (Olivier), tambour.—Au premier rang pendant le combat de Chevilly où il battait la charge sous le feu de l'ennemi.

GLETTY (Michel), soldat.—S'est avancé contre trois Prussiens qui le tenaient en joue, et par la fermeté de son attitude les a forcés à se rendre prisonniers au combat de Bagneux, le 13 octobre.

LE GOUILL (Nicolas), soldat.—S'est bravement battu au combat de Bagneux, le 13 octobre ; a fait avec ses camarades plusieurs prisonniers.

KYDENOU (Marie), soldat.—Est entré le premier à Chevilly, le 30 septembre ; a fait preuve d'une grande bravoure en tirant à bout portant à travers les créneaux de l'ennemi.

LECCA (Charles), lieutenant.—Officier d'une rare bravoure ; a franchi le premier une barricade au combat de Châtillon et a entraîné ses hommes par son exemple.

ARDIT (Victor), caporal.—A eu les deux poignets emportés au combat de Chevilly, le 30 septembre, et ne s'est retiré qu'après en avoir demandé l'autorisation à son capitaine.

ADMARD (Jean), soldat.—Blessé deux fois au combat du 30 septembre, s'est fait panser par un de ses camarades et a combattu jusqu'à la fin.

MÈGROT (Charles), caporal.—A eu la poitrine traversée de part en part en se portant bravement à l'ennemi, dans la reconnaissance du 30 septembre, en avant du fort de Charenton. Mort des suites de sa blessure.

HOFF (Ignace), sergent.—A tué, le 29 septembre, trois sentinelles ennemies ; le 1er octobre, un officier prussien ; le 5, en embuscade avec 15 hommes, a mis en déroute une troupe d'infanterie et de cavalerie ; le 13 octobre a tué deux cavaliers ennemis. Enfin, dans divers combats individuels, il a tué 27 Prussiens.

DAVID (Henri), sergent-major.—S'est fait remarquer par son intrépidité au combat de l'Hay, le 30 septembre, où il a enlevé par son exemple toute sa compagnie.

PORTAIS (Ernest-René), soldat.—Est entré le premier dans le village de l'Hay, en escaladant le mur d'une maison où il s'est barricadé ; a donné des preuves de courage qui l'ont fait remarquer de tous ses camarades.

GRACIOT (Pierre-Gustave), caporal.—Blessé à la main droite au moment où son sous-lieutenant, qu'il emportait, était tué dans ses bras ; il a continué à combattre jusqu'à l'épuisement de ses forces (30 septembre).

GÉRODIAS (Augustin), tambour.—A eu sa caisse brisée par un éclat d'obus au moment où il battait la charge au combat de Chevilly, le 30 septembre ; saisissant le fusil d'un homme tué à ses côtés, il s'est porté en avant, a été blessé et ne s'est retiré qu'à la fin de l'action.

AUBÉ (Albert-Etienne), sergent.—Embusqué à quinze pas d'une barricade ennemie, il a tiré avec le plus grand sang-froid pendant plus d'une demi-heure et a fait plusieurs prisonniers au combat de Châtillon, le 13 octobre.

AUDIN, soldat.—D'une bravoure à toute épreuve ; a eu les deux cuisses traversées par une balle au moment où il escaladait une barricade au combat du Bas-Meudon.

DESCHAMPS (Jacques-Louis-Mathurin), soldat.—A donné à tous l'exemple du mépris du danger et a refusé de se retirer du combat, bien qu'il eût le bras traversé par une balle. Combat de la Malmaison, le 21 octobre.

CHARLIER (Alfred), soldat.—S'est avancé seul au-devant des Prussiens établis dans les jardins de Pierre-litte et a tué un soldat ennemi presque à bout portant.

JACQUOT (Charles), chef de bataillon.—A tourné une batterie ennemie à la tête de la 6e compagnie de son bataillon, a pénétré par une brèche dans le parc de la Malmaison et enlevé sa troupe en se portant en avant, le képi sur la pointe de son sabre. Obligé de rétrograder devant des forces considérables, il a soutenu vigoureusement la retraite et est resté blessé aux mains de l'ennemi.

PETIT DE GRANVILLE, sergent-major.—A franchi le premier la brèche du mur de la Malmaison, est resté le dernier auprès du commandant Jacquot et a été blessé en cherchant à l'emporter.

BUISSON (Benoit-Ferdinand), capitaine commandant.—S'est emparé, sous le feu de l'ennemi et après une longue poursuite, d'un cavalier ennemi qu'il a ramené avec ses armes et son cheval, le 16 septembre, en avant de Rosny.

PASQUIER (Alexandre), caporal.—A montré une grande bravoure à l'affaire du 29 octobre, en allant à vingt pas de l'ennemi enlever un de ses camarades grièvement blessé.

FRANCHETTI, lieutenant-colonel.—Par son attitude pleine d'énergie, il a su enlever et conduire résolument à l'ennemi ses troupes qui voyaient le feu pour la première fois ; a eu un cheval tué sous lui. Combat de la Malmaison, 21 octobre.

TERREAUX (François), garde.—3e bataillon.—A désarmé un porte-fanion dans la mêlée, l'a fait prisonnier et s'est emparé du fanion. Combat de Bagneux, le 13 octobre.

LE SOUS-LIEUTENANT HOUEL.—A l'attaque du château de Villiers, au moment où le 3e zouaves chargeait sous une pluie de mitraille, Houel reçut une balle dans le ventre. La blessure était mortelle. Arc-bouté sur le coude gauche, l'officier saisit un sabre de soldat, et, pendant tout le défilé, ne cessa de crier : " En avant, meszouzou, en avant ! conduisez-vous bien, mes enfants, et Vive la République ! " Vingt minutes après il était mort.

Si on avait le cœur à rire, dit le *Courrier du Havre*, assurément le voyage d'un de nos concitoyens, sorti de Paris dans une caisse, défraierait les causeries. En deux mots, voici le fait :

M. N...., ex-franc-tireur du Havre, s'était rendu à Paris, après le licenciement des compagnies, pour y rejoindre sa mère.

Compris dans la levée de l'émeute par son âge, sous prétexte d'affaire urgente au Havre, M. N...., qui ne tenait pas du tout à servir dans l'armée de la Commune, s'informait près d'un sien ami du moyen de sortir de Paris cerné.

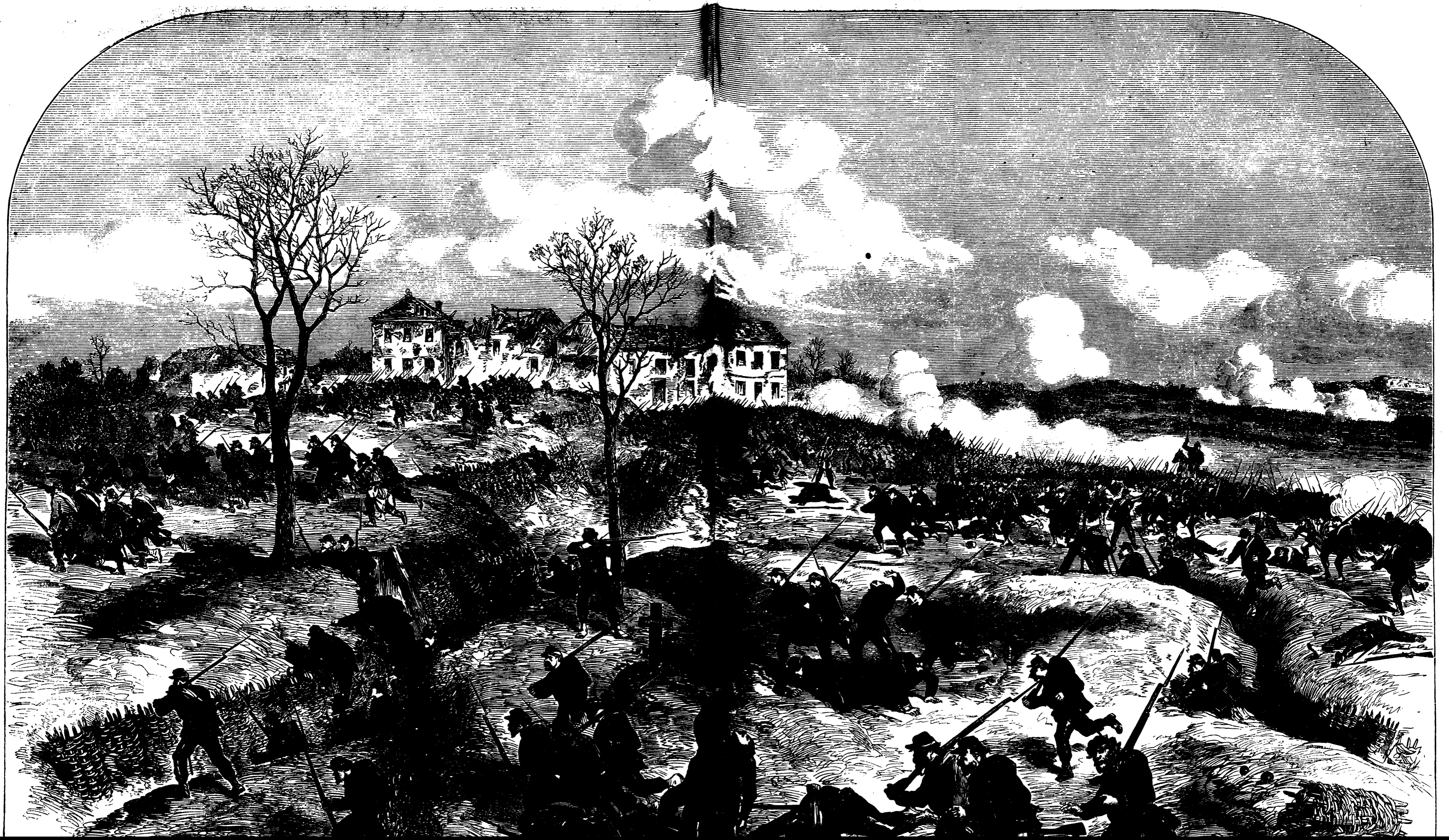
Soudain, une idée lumineuse traverse l'esprit de cet ami, qui fait asséoir M. N.... dans une grande caisse, transporte le colis sur une brouette à bras et s'introduit, comme employé du chemin de fer, sur le quai du départ. Arrivé près d'un wagon de bagages, sans que personne l'eût remarqué, l'ami de M. N.... fourre vite la caisse dans le compartiment ; en même temps, une troisième personne, qui faisait semblant de l'aider à arrimer le colis se blottit derrière un tas de malles du wagon.... De sa voix stridente, la locomotive presse le départ ; on se dit adieu par un petit trou percé dans la caisse, et à la station suivante, la personne montée avec le colis dégage M. N.... de sa prison.

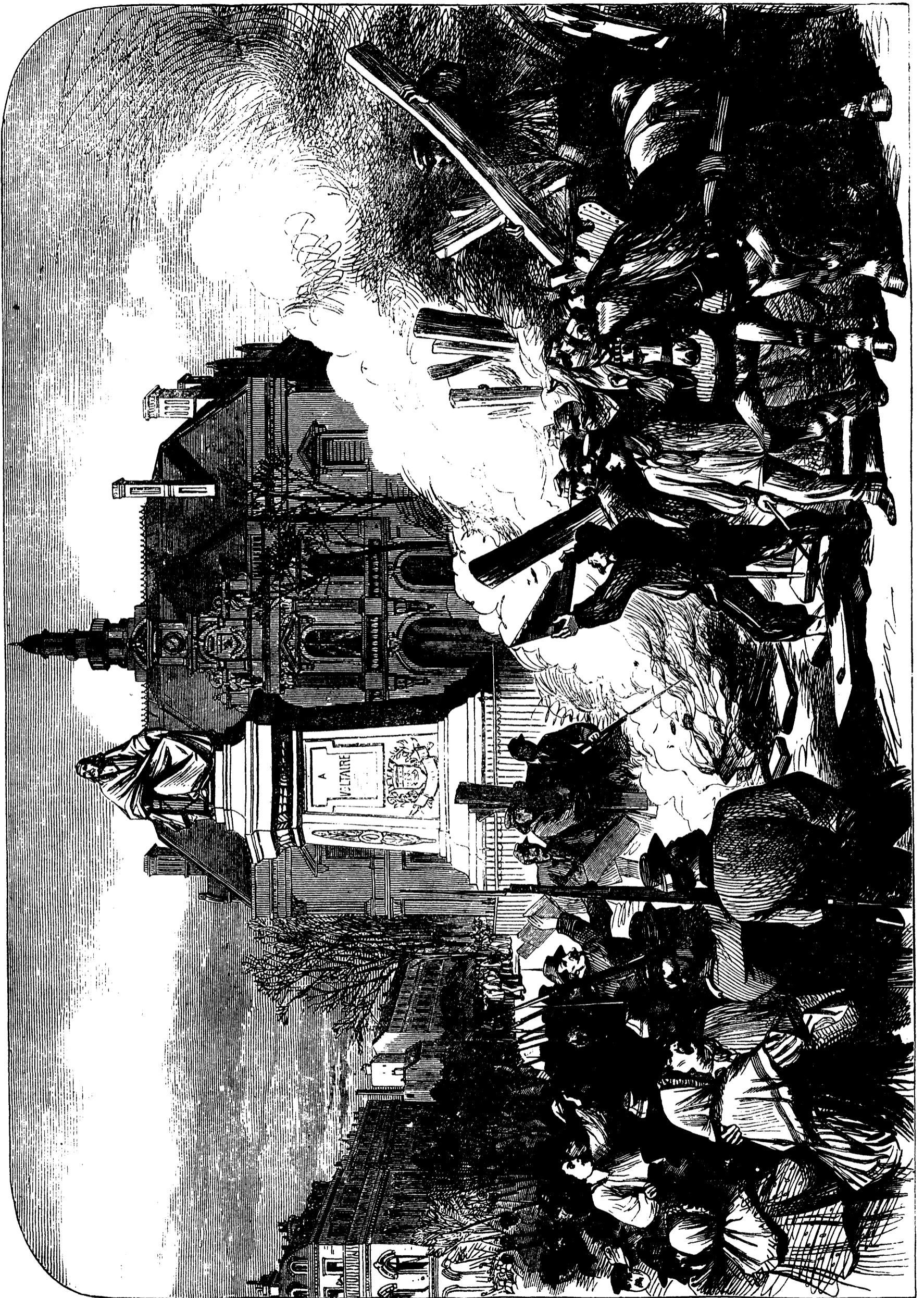


MANIÈRE DE PRENDRE LE LOUP-CERVIER AU LABRADOR.



LA GUERRE CIVILE À PARIS.—BARRICADE SUR LA PLACE BLANCHE.





LA GUERRE CIVILE À PARIS.—LES INSURGÉS BRULANT LA GUILLOTINE SUR LA PLACE VOLTAIRE.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
Ls. Beland, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	Ste. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Lebel.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel do
François Bélanger, Mtre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....	Ste. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
Ls. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Pistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
Ls. Ouellet, Instituteur.....	Nouvelle Schoolbred, Bonav.
Ls. Foisy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. Béland.....	Arthabaskaville
Ls. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Angle.....	Belœil
Rév. M. Nantel.....	Ste. Thérèse
Ladislas Archambault.....	L'Assomption
Théophile Piquet, marchand.....	Sault-au-Roccollet
G. B. Lamarche.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon
Blake Langlais.....	Tanneries des Rolland
A. O. Clément, Maître de Poste.....	Baie St. Paul
Elie Pellant.....	Berthier, en haut
L. B. D'Aoust.....	Pointe-Claire
Alfred Lorde.....	Sorel
P. Lespérance, Maître de Poste.....	Longueuil
J. A. Fournier, N. P.....	Chambly Bassin
Ferdinand Gagnon.....	Worcester, U. S.
M. Joassin.....	Valleyfield.
Le major F. Charon.....	St. Hubert.
Ugène Vadebonceur.....	Rivière du Loup, en Haut.
J. O. Poirier, Mtre de Poste.....	St. Jacques le Mineur.
Alonzo Pierrepont.....	Winnipeg, Manitoba.
Ls. Normandin, Mtre de Poste.....	Boucherville.
A. Paré, Mtre de Poste.....	St. Bruno.
L. P. Bernard, Ecr.....	Cap Santé.
L. A. Grison.....	Ottawa.

AVIS.

Nous avons besoin des Nos. 8, 9, 10, 11, 33, 34, 35, 36 et 37 de la 1ère année de l'Opinion Publique.

Ceux de nos abonnés qui désirent vendre leur série de l'Opinion Publique de l'année dernière, trouveront à les placer en s'adressant au bureau de l'administration, No. 1, Côte de la Place d'Armes.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 18 MAI, 1871

LE PROGRAMME CATHOLIQUE.

Après la lettre de Mgr. l'Archevêque condamnant le programme catholique, est venue celle de Mgr. de St. Hyacinthe; la voici :

Belœil, 28 avril 1871.

"Monsieur,

"Je me fais un devoir d'appeler votre attention sur la circulaire ci-dessous reproduite, que Sa Grâce Monseigneur l'Archevêque de Québec vient d'adresser à son clergé, et qui a paru, ces jours-ci, dans les journaux de Québec et de Montréal. Des informations des plus positives me permettent de vous dire que cette circulaire doit s'interpréter dans le sens d'un désaveu du Programme politique dont il est question; et c'est en lui attribuant ce sens que je vous en donne une communication officielle."

Mgr. de Saint-Hyacinthe reproduit textuellement la circulaire de Mgr. l'Archevêque de Québec, et termine par ces mots :

"Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération, et croyez-moi en Jésus, Marie et Joseph,

"Votre très-humble serviteur,
"† C. EV. DE ST. HYACINTHE."

Après la lettre de Mgr. de St. Hyacinthe, est venue celle de Mgr. de Rimouski :

"CIRCULAIRE AU CLERGÉ.
{ "Evêché de Rimouski,
" 29 avril 1871.

"Monsieur,

"Quelques journaux viennent de s'arroger le droit de tracer aux catholiques de la Province de Québec la ligne de conduite que ceux-ci auront à tenir dans les élections prochaines.

"A l'exemple de Monseigneur l'Archevêque, je crois devoir vous informer que ce programme ne m'a été connu que par ces journaux, et qu'il a le grave défaut d'avoir été formulé en dehors de toute participation de l'épiscopat. Je déclare donc qu'il ne saurait autoriser aucun membre du clergé de ce diocèse à dépasser les limites tracées par le Décret du 4e Concile de Québec sur les Elections, dont je vous ai transmis une traduction française le 1er de ce mois.

"Recevez, Monsieur, la nouvelle assurance de mon sincère attachement.

"† JEAN, Ev. de St. G. de Rimouski."

Il faut avouer que les adversaires du programme se trouvent en bonne compagnie; sur cinq évêques, il y en a trois qui ont parlé en leur faveur, et les deux autres ne disant rien, on peut en conclure que les évêques de la province sont unanimes à rejeter le programme. A moins d'être excessivement scrupuleux, on peut espérer faire son salut sans appartenir à la religion de Nouveau-Monde, de L'Ordre, et du Journal de Trois-Rivières. Je crois, même malgré toute l'estime que je porte aux rédacteurs de ces journaux, qu'on doit être plus sûr de son affaire en se rangeant du côté des évêques, surtout lorsqu'ils donnent de si bonnes raisons et qu'ils s'appuient sur les conciles et les plus hautes autorités catholiques.

Quelques uns de ces messieurs déclarent que les autorités religieuses n'ont rien à faire avec leur programme, que les électeurs seuls en sont juges, et qu'ils ont droit d'enseigner au peuple les vrais principes sur lesquels ils doit baser ses opinions et son vote.

Ah! mais alors comment conciliez-vous vos principes d'aujourd'hui avec ceux que vous avez professés depuis plusieurs années, et au nom desquels vous avez écrasé vos adversaires? Quel a été, par exemple, l'arme puissante dont vous vous êtes servis pour combattre ceux qui croyaient aux dernières élections, que le peuple devait condamner les auteurs de la Confédération, puisque c'était la première et la seule occasion qui s'offrait à lui de se prononcer sur ce système politique? N'est-ce pas les mandements des évêques à la main qu'on les a partout terrassés? N'est-ce pas en dénonçant leur révolte contre l'autorité des évêques qu'on les a fait repousser par le peuple? Eh! d'ailleurs les triomphes du parti conservateur depuis vingt ans ne sont-ils pas en grande partie le résultat de la protection et de l'intervention du clergé en sa faveur, protection et intervention par vous, messieurs, sollicitées, bénies et supportées? Et lorsque le parti libéral s'est insurgé contre cette intervention, lorsqu'il a dévoilé certains abus qu'elle avait produits, quelles malédictions, mon Dieu!

Quelle est donc la différence entre leur position et la vôtre? La différence? la voici. Dans le cas de la Confédération, il s'agissait simplement de questions nationales, politiques et financières; en vertu de la constitution qui nous régit, c'était un devoir pour ceux qui redoutaient le nouveau régime de le dénoncer et de blâmer ceux qui nous l'avaient donné.

Dans ce cas-ci, il s'agit d'une question purement religieuse et considérée comme telle par les autorités catholiques. Ce sont les chefs de l'Eglise qui déclarent qu'elle est uniquement de leur ressort, et qui demandent, ordonnent même l'abstention des laïques! Assurément, s'il est un cas où l'autorité religieuse mérite d'être écoutée par ceux qui l'invoquent à tout moment, s'il est un cas où la soumission soit de rigueur, c'est bien celui-ci.

Qu'auraient donc fait le Nouveau-Monde, le Journal des Trois-Rivières et l'Union des Cantons de l'Est à la place du parti libéral?

J'entends parler depuis dix ou quinze ans des violences et de l'esprit de révolte de ce parti; ce qui me surprend maintenant, en présence de l'attitude des défenseurs du vrai catholicisme, c'est qu'un parti si impie n'ait pas commis plus d'excès et qu'un grand nombre de libéraux soient restés catholiques.

Et puis, messieurs, savez vous bien ce que vous faites en provoquant la lutte sur les rapports de l'Eglise avec l'Etat? Ignorez-vous que le résultat de cette lutte dans ce pays serait la séparation de l'Eglise avec l'Etat, et que cette séparation est contraire à vos doctrines, et condamnée même par le syllabus, ce qui me paraît plus grave? En sorte que, sans vous en douter et sans le vouloir, j'ose le croire, vous marchez dans la voie de l'excommunication. Vous allez nier sans doute la logique de cette conclusion; mais avouez-le c'est bien ce que vous diriez à vos adversaires, s'ils étaient à votre place.

Ainsi, messieurs, au point de vue religieux comme au point de vue national et politique, dans l'intérêt même du salut de vos âmes, qui vous est si cher, votre mouvement catholique est une mauvaise affaire.

L. O. DAVID.

UNE BELLE SOIRÉE.

Les anciens élèves du collège Ste. Marie donnaient, vendredi soir, une séance dramatique en l'honneur de Mgr. Taschereau. Dire qu'il y avait du monde dans la salle académique des RR. PP. Jésuites est presque une banalité: on sait que la salle est toujours trop petite; il est vrai que leurs séances sont presque toujours intéressantes. Pour nous qui aimons tant ce qui peut instruire notre population, nous sommes heureux de voir qu'elle va là au moins. Ces séances sont utiles aux parents comme aux élèves.

Le drame choisi pour la circonstance était Polyucte de Corneille, et les acteurs, anciens élèves du collège Ste. Marie, étaient MM. Nelson, Rottot, Préfontaine, Beaugard, Galarneau, Chapleau, Lebel et Valois.

Polyucte est un jeune romain qui embrasse la foi chrétienne, la conserve malgré toute espèce de séductions, de menaces et de persécutions, et se contente à la fin de faire à ceux qui le pressent et le sollicitent de renoncer à ses croyances, cette simple mais sublime réponse: "Je suis chrétien."

Tous les acteurs ont bien rempli leur rôle; on voit qu'ils ont profité des leçons de M. d'Anglar, leur professeur de déclamation. M. Rottot, dans le rôle de Polyucte a produit une profonde sensation, surtout chez ceux qui connaissent les dispositions d'esprit où il se trouve en ce moment. Les belles paroles par lesquelles Polyucte exprime son amour pour le christianisme et son désir de se consacrer à la gloire du vrai Dieu, avaient beaucoup d'apros dans la bouche de M. Rottot. Il a bien dit ces grandes choses, ces nobles sentiments, on voyait

qu'il les comprenait, qu'il les ressentait profondément. Si ce que l'on dit est vrai, nous félicitons les révérends pères de cette précieuse acquisition, quoiqu'elle enlève à la société une grande espérance et à notre journal un collaborateur distingué.

A la fin de la séance, le jeune Dorion, fils de Wilfrid Dorion, écuyer, avocat, présenta à Sa Grâce l'archevêque, un magnifique bouquet et une jolie adresse qu'il lut avec beaucoup de charme. Il termina, comme on pouvait le pressentir facilement en demandant un grand congé. Monseigneur n'eut garde de lui refuser la faveur qu'il sollicitait. Il répondit dans les termes suivants:

"Le jeune élève qui vient de m'adresser la parole a dit que "les fleurs de ce bouquet étaient l'emblème du souvenir qu'on "garderait de moi; je crois pouvoir répondre qu'elles sont "l'emblème des vertus qui fleurissent dans cette maison d'éducation. Je suis heureux de me rendre à son désir et de "lui accorder un grand congé, un très-grand congé même."

L. O. D.

Monseigneur est reparti pour Québec samedi soir. On entretient les plus heureuses espérances sur le résultat de sa mission.

ELECTIONS.

Le comté de Lévis est le théâtre d'une lutte émouvante entre MM. Blanchet et Fréchette. M. Blanchet a sur son jeune et intrépide concurrent l'avantage que donnent l'expérience, l'influence politique et une réputation bien méritée. Poète et orateur distingué, M. Fréchette exerce, dit-on, un grand prestige sur le peuple. Le fait est qu'ils parlent tous deux très-bien et discutent avec beaucoup de talent et d'habileté. Vraiment, il est malheureux que le hasard les place en présence l'un de l'autre, car le pays devrait regretter la défaite de M. Blanchet et désirer que M. Fréchette fût élu. On devrait s'entendre pour laisser le champ libre aux hommes de talent et combattre les députés ou candidats moins précieux. On dit que M. Fréchette pourrait se faire élire ailleurs beaucoup plus facilement; pourquoi n'y va-t-il pas? Ces remarques nous sont inspirées par le seul désir de ne pas voir nos forces divisées et amoindries. Nous ne parlons pas au point de vue des intérêts de parti, mais uniquement au point de vue du bien de notre pays.

M. D. J. Gauthier, avocat, de Sorel, se présente dans le comté de Richelieu pour la chambre locale.

M. Tremblay se présente à l'élection de Chicoutimi comme favorable à l'administration provinciale actuelle.

Dans le comté de Jacques-Cartier, M. Alphonse Gariépy, de Lachine, se présente en opposition à M. LeCavalier.

A Missisquoi, le parti libéral appuiera M. Racicot, avocat. Les conservateurs appuieraient un M. Clayses.

L. O. D.

M. Dumas a élevé, dimanche dernier, le nombre de nos abonnés, dans la paroisse de Ste. Thérèse, à quarante.

Un de nos abonnés de St. Paul de Joliette nous a envoyé trois piastres pour son abonnement sans nous dire qui il était. Il aura la bonté de nous envoyer son nom, s'il veut que nous lui envoyions son reçu.

Un chroniqueur, qui signe "Petit-Jean," écrit dans l'Union des Cantons de l'Est que Arthabaska se prépare à célébrer le 24 juin.

Arthabaskaville, dit-il, ressemble au jugement dernier. Le son des trombones se fait entendre aux quatre coins du village, tandis que les instruments plus doux donnent des accents lamentables à une gamme incompréhensible. Alors le frisson vous prend et involontairement vous faites un retour sur vous-même. Mais comme tous les frissons, ça ne dure pas longtemps; ça revient souvent cependant. Les solos et les trios se confondent encore; il est vrai aussi que les sept notes se prennent aux cheveux et semblent vouloir massacrer les instruments tant elles en sortent de travers et en colère, mais tout ceci n'est que pour vous prouver combien il en coûte pour parvenir en toute chose!

Bientôt le talent aura triomphé des premières difficultés, et toutes ces petites misères musicales se changeront en belles et suaves harmonies que vous aimerez à écouter le soir, en été, quand l'oiseau se sera tu.

Patientons donc; surtout encourageons nos jeunes amateurs, artistes et musiciens. Quant à ces derniers, n'en parlons pas sans donner un mot d'éloge au digne Colonel du 55me qui nous a dotés de la bande dont je parle, et qui a contribué par là à répandre parmi nous le goût des beaux arts. Sachons lui témoigner de la gratitude, en montrant de la bienveillance aux musiciens, en les encourageant quand l'occasion se présentera.

UN ÉVÉNEMENT RELIGIEUX ET POLITIQUE.

Dans le paragraphe qui commençait par ces mots: "Ce sont de braves soldats,"... la dernière phrase devrait se lire ainsi: "C'est la comparaison la moins désagréable qu'on puisse faire à leur égard." Une erreur typographique avait mis le mot agréable au lieu de désagréable. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Il y a de singuliers rapprochements dans l'histoire. Thiers, le chef du gouvernement français lorsque les Prussiens sont entrés dans Paris, écrivait ce qui suit il y a vingt ans:

"Napoléon fixa au 28 son entrée à Berlin. C'était la première fois qu'il lui arrivait d'entrer en triomphateur, comme Alexandre ou César, dans une capitale conquise. Il n'était pas entré ainsi à Vienne, qu'il avait à peine visitée, vivant toujours à Schönbrunn loin des regards des Viennois. Mais

